



a+u+c
ART+UNIVERSITÉ+CULTURE

Le réseau national Art+Université+Culture, créé en 1990, a pour vocation de promouvoir et d'accompagner l'action culturelle dans les établissements d'enseignement supérieur.

Art+Université+Culture défend les enjeux des politiques culturelles dans l'enseignement supérieur.

L'action culturelle universitaire fait partie intégrante du paysage culturel français et s'inscrit, avec toutes ses spécificités, en complémentarité des politiques menées par les collectivités et les acteurs culturels du territoire.



Art+Université+Culture

www.auc.asso.fr

auc@auc.asso.fr

06 29 44 58 01

porteur du programme CREATION CAMPUS
avec le soutien du ministère de la Culture



NOUVEAU PROJET
CREATION
CAMPUS
2020



APPEL À PROJET

Au regard de la convention cadre, *Université, lieu de culture*, signée le 12 juillet 2013 en Avignon par le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Conférence des présidents d'université, le réseau national Art+Université+Culture met en place le projet **CREATION CAMPUS avec le soutien du ministère de la Culture**.

CREATION CAMPUS a pour objet de favoriser la rencontre entre des étudiants des Ecoles d'art et d'architecture en fin de cycle ou récemment sortis de l'école et les étudiants des sites universitaires des mêmes territoires, autour de travaux ou de démarches artistiques d'étudiants.

... Les objectifs visés

- nourrir par l'art et la culture les étudiants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, instituts, grandes écoles...) en favorisant la rencontre avec les étudiants des écoles d'art ;
- soutenir, exposer et valoriser la jeune création ;
- permettre les échanges entre les étudiants de différents établissements et disciplines ;
- co-construire des projets de pairs à pairs ;
- susciter le plaisir, la curiosité, l'émulation et les échanges de compétences ;
- investir l'espace public des établissements ;
- renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur et les écoles d'art et d'architecture.

... Les acteurs

Le projet sera en co-construction et pluridisciplinarité entre un étudiant ou un groupe d'étudiants ou un collectif, en fin d'études ou récemment sortis de l'école et des étudiants de l'université autour de leurs expériences réciproques, dans les espaces fréquentés par la communauté universitaire. A+U+C prend en charge le suivi du projet au plan national, la communication nationale, les éditions potentielles.

... Modalités

Les rencontres et médiations prendront une forme innovante adaptée aux nouvelles pratiques des étudiants : création de communautés et d'espaces collaboratifs (réseau social partagé), workshops, mini résidences, performances, expositions, cycles de rencontres et débats...

... Constitution du dossier

La réalisation du projet est accompagnée et garantie par le service culturel de l'établissement supérieur impliqué. Sont désignés un référent de l'école et un référent de l'établissement d'enseignement supérieur impliqué.

Seuls seront estimés recevables les dossiers comprenant les éléments suivants :

- une version détaillée du projet (4 pages maximum) ;
- une présentation des participants et ou CV de chacun des principaux acteurs du projet ;
- des visuels ou maquettes le cas échéant, sous format numérique ;
- un budget détaillé de production ;
- une copie du N° Agessa, Maison des artistes ou Siret et du dernier avis d'appel à cotisations payé (ou pour les artistes étrangers, un document équivalent dans le pays d'origine), le cas échéant ;
- le dossier est accompagné d'un courrier affirmant les accompagnements.

... Lieux

Le projet sera réalisé dans des lieux proposés par les étudiants porteurs du projet.

... Jury

Un jury se réunit pour choisir les projets.

CREATION CAMPUS dispose d'une enveloppe globale de 15 000 € pour l'ensemble des projets et leurs accompagnements, répartis par A+U+C après accord du jury et sous réserve de l'obtention des subventions de l'année concernée.

... Calendrier

Dépôt des candidatures en deux sessions :

premier dépôt de candidature : **31 mars 2020**, deuxième dépôt de candidatures : **31 octobre 2020**
Réalisation du projet dans les 12 mois suivant l'attribution de la subvention.

... Financement

Une convention entre le porteur de projet local et A+U+C sera établie pour le versement, sous réserve de l'obtention de la subvention ministérielle.

... Communication - Evaluation

Après accord du jury, les lauréats s'engagent à :

- accompagner tout document de la mention « le réseau Art+Université+Culture met en place le projet CREATION CAMPUS avec le soutien du ministère de la Culture » et des logos d'A+U+C et du ministère de la Culture ; A+U+C fera parvenir aux lauréats les logos obligatoires ;
- transmettre à A+U+C tout document visuel utilisable sur tout support d'information et communication ;
- signer les renoncements aux droits à l'image.

A l'issue du projet, les lauréats s'engagent à :

- faire parvenir à A+U+C un dossier constitué d'un bilan moral et d'un bilan financier ;
- faire parvenir à A+U+C des copies, libres de droits, de documents visuels du projet abouti (photographies, courtes vidéos), en haute définition.

Le dossier doit être envoyé sous format numérique et papier (dans une enveloppe au format maximum A3), adressé à :

Isabelle Lefèvre, Vice-présidente d'Art+Université+Culture, par email (isabelle.lefevre@uha.fr) et par courrier à l'adresse suivante :

Service Universitaire de l'Action Culturelle de l'Université de Haute-Alsace
Isabelle Lefèvre - CREATION CAMPUS
Maison de l'Etudiant - 1, rue Werner - 68100 MULHOUSE

